

## BULLETIN DE SURVEILLANCE DES INTOXICATIONS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE

LES FAITS MARQUANTS AU 20 février 2012

- Selon les informations disponibles à ce jour, **763 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone (CO)** ont été signalés au système de surveillance depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 dont **93 épisodes** entre le 6 et le 19 février 2012. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **2 470 personnes** ont été exposées à des émanations de CO dont **425 ont été admises en hospitalisation**.
- Entre le 28 janvier et le 12 février 2012 inclus, une vague de froid a traversé la France. Selon les informations disponibles aujourd'hui provenant du système de surveillance et complétées par celles du bulletin quotidien de la protection civile, **139 signalements** d'intoxication par le CO ont été recensés. Les sources d'intoxication comme les **groupes électrogènes, les braseros/barbecues et les chauffages mobiles d'appoint**, expliquent une partie de cette augmentation.
- Compte tenu du risque accru d'intoxication oxycarbonée en période de froid ou de neige verglas, nous rappelons les messages spécifiques de prévention, élaborés par l'INPES, Météo-France et la DGS :

*N'utilisez jamais en continu des chauffages d'appoint à combustion;*

*Ne jamais utiliser des cuisinières, braseros, etc. pour se chauffer;*

*Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments ;*

### LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

**Toute personne** ayant connaissance d'une intoxication par le CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, la signale à **l'agence régionale de santé (ARS) ou au centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV)** qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour transmission aux services compétents

#### Enquête environnementale

Description du local, de la source et des facteurs favorisants

#### Enquête médicale

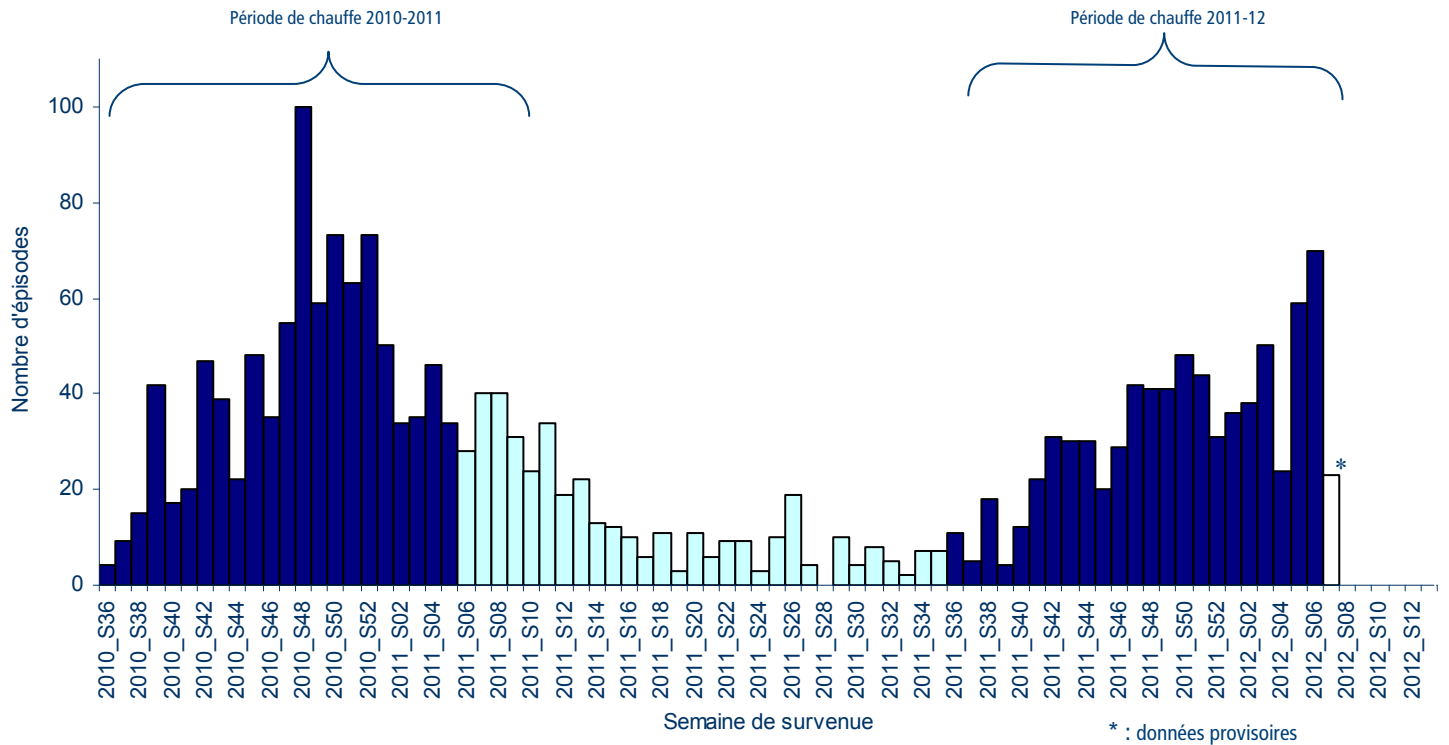
Description des caractéristiques démographiques, cliniques, biologiques et de prise en charge des intoxiqués

#### Objectifs

1. **Suivi du nombre d'intoxications** par le CO
2. Détermination des **situations fréquentes ou évitables** pouvant faire l'objet d'actions de santé publique destinées à lutter contre les intoxications au CO

L'ensemble des informations est disponible sur le site internet de [l'Institut de veille sanitaire](#)

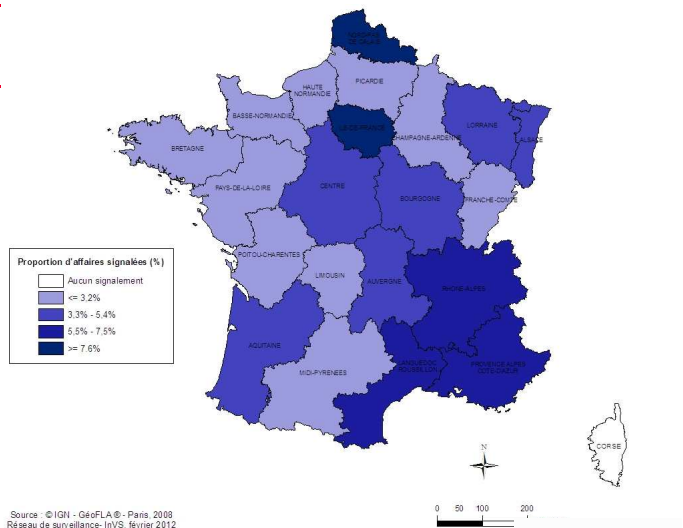
**Figure 1** Evolution depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 du nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication par le CO, suspectés ou avérés, signalés au système de surveillance [source InVS-DSE]



- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **763 épisodes d'intoxication par le CO**, suspectés ou avérés ont été signalés au système de surveillance alors que 1001 signalements avaient été transmis au cours de la même période de la saison de chauffe précédente. Au cours des semaines 06 & 07\_2012, **93 épisodes** d'intoxication par le CO ont été signalés contre 71 signalements au cours des mêmes semaines de la période de chauffe précédente. L'augmentation du nombre hebdomadaire d'épisodes est à mettre en lien avec la récente vague de froid et de neige-verglas.
- Au cours des semaines 06 & 07\_2012, toutes les régions, ont signalé des intoxications par le CO. En plus des trois régions les plus concernées (Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes), on note que la région Provence Alpes Côte d'Azur a déclaré 7% des signalements d'intoxication oxycarbonée survenus entre le 6 et le 19 février 2012.

**Figure 2** Répartition régionale des épisodes d'intoxication par le CO, suspectés ou avérés, au cours des semaines 06\_2012 et 07\_2012

	Ile-de-France	Nord Pas-de-Calais	Rhône-Alpes
2010			
Episodes	282	224	136
Depuis 1 <sup>er</sup> sept 2011			
Episodes	130	110	76
Exposés	407	253	322
Semaines 06 & 07_2012			
Episodes	18	14	6
Exposés	46	36	8

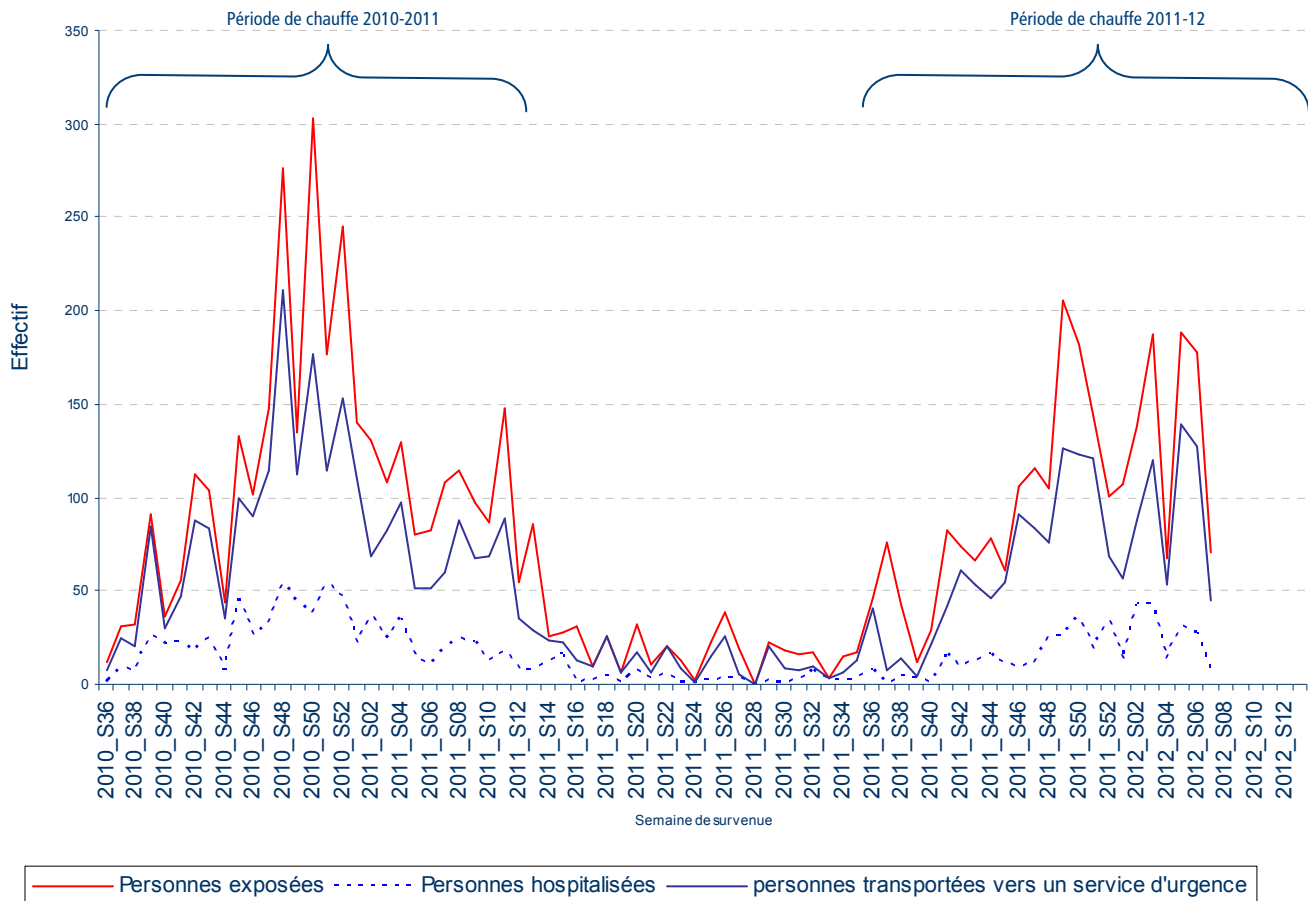


Au cours des semaines 06 & 07\_2012, la région Ile de France, a recueilli le nombre le plus élevé de signalements avec 20% signalements nationaux. Depuis le début de la période de chauffe, la région Ile-de-France demeure celle ayant recueilli le plus grand nombre de signalements.

Les régions Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, régions parmi les plus peuplées, avec 38 signalements, concentraient 41% des signalements transmis au système de surveillance au cours semaines 06 & 07\_2012.

| Figure 3 |

Evolution depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 du nombre hebdomadaire de personnes exposées par le CO, transportées vers un service d'urgence ou admises en hospitalisation [source InVS-DSE]



- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **2 470 personnes ont été exposées** à des émanations de CO ; **1 665 d'entre elles ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière**. Parmi celles-ci, **425 ont été admises en hospitalisation**. Le nombre de personnes prises en charge pour une intoxication par le CO est inférieur à celui observé sur la même période en 2010-11 (2 854 personnes exposées à des émanations de CO dont 2040 personnes transportées vers un service d'urgence hospitalière parmi lesquelles 654 ont été admises en hospitalisation). En revanche, au cours des semaines 06 & 07\_2012, les nombres de personnes exposées (249), transportées vers un service d'urgence hospitalière (172) ou admises en hospitalisation (34), ont été supérieurs à ceux observés au cours des semaines 06 & 07\_2011 de la précédente période de chauffe (192 exposées, 111 transportées vers un service d'urgence hospitalière, 30 admises en hospitalisation).
- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **21 décès** par intoxication par le CO ont été signalés au système de surveillance. Les intoxications mortelles déclarées au système de surveillance depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 sont survenues de manière accidentelle au décours d'une utilisation inadaptée d'appareil à combustion ou d'une anomalie au niveau d'une installation de production de chauffage au gaz. Le décès survenu au cours des deux dernières semaines s'est produit lors d'une intoxication accidentelle domestique en lien avec une chaudière à ventouse au cours de laquelle 10 personnes ont été impliquées dont 3 sont passées en caisson hyperbare.

## Les déclarants

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, les principaux premiers déclarants ont été :

- **Les services départementaux d'incendie et de secours** avec 44% des signalements ;
- **Les services d'urgence hospitalière** avec 19% des signalements ;
- **Les services de médecine hyperbare** avec 8% des signalements.

Parmi les 763 épisodes déclarés au système de surveillance depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, 81% ont été signalés dans les deux jours consécutifs à l'intoxication.

## DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

Entre le 28 janvier et le 12 février 2012 inclus, une vague de froid et de neige-verglas a traversé la France. Ces conditions météorologiques sont à risque de recrudescence d'intoxication par le CO. Selon les informations provenant du système de surveillance des intoxications par le CO et complétées par celles du bulletin quotidien de la protection civile, **139 signalements d'intoxications au CO, exposant 400 personnes dont 4 décès par intoxication, ont été recensés entre le 28 janvier et le 12 février**. Les sources suspectées au moment du signalement mettent en évidence une augmentation de la part de certains appareils à l'origine des intoxications dans de telles conditions comme les **groupes électrogènes** (11%), **braseros/barbecue** (11%), **chauffage mobile d'appoint** (10%).

La **direction générale de la santé** (DGS) et l'**institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé** (INPES) rappellent les conditions d'utilisation de certains appareils en période de grand froid ou de coupure prolongée en alimentation électrique. **Météo-France** a intégré des conseils de comportements vis-à-vis du risque d'intoxication en cas de passage en vigilance orange pour grand froid et neige-verglas.

Les messages spécifiques sont les suivants :

***N'utilisez jamais en continu des chauffages d'appoint à combustion ;***

***Ne jamais utiliser des cuisinières, braseros, etc. pour se chauffer ;***

***N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments ;***

***Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.***

L'ensemble des conseils de comportement présents dans les cartes de vigilance est disponible sur le site internet de [Météo-France](http://Météo-France).

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.

### Equipe DSE:

Directeur du département santé  
environnement  
Georges Salines

Responsable de l'unité toxicovigilance  
surveillance des intoxications  
Frédéric de Bels

Chargée de projet  
Agnès Verrier

Monitrice d'études animatrice réseaux  
Anne-Claire Guedou

Chargée de projet informatique  
Daniela Leprince

Contact  
[surveillanceco@invs.sante.fr](mailto:surveillanceco@invs.sante.fr)